

VACCINOTHÉRAPIE

3. L'infection et les mesures de prévention

À l'aide du Cémeq, pages 103 à , répondez aux questions suivantes.

1 Qu'est-ce que la vaccinothérapie? P.103

La vaccinothérapie est une mesure qui vise à améliorer la capacité d'une personne résister aux infections. L'administration d'un vaccin enclenche chez cette personne

2 Qu'enclenche l'administration d'un vaccin? P.103

L'administration d'un vaccin enclenche chez cette personne un processus d'immunité active et provoque la formation d'anticorps spécifique

3 Nommez les 3 sortes de vaccins? P.103

1- fabriqués à partir de souches vivantes d'agents pathogène, atténués ; et ont un pouvoir pathogène quasi inexistant.

2- souches inactives ou mortes ayant totalement perdu leur pouvoir pathogène.

3- totalement synthétique.

4 Est-ce que cette immunité est permanente? P 103

Certains engendrent une immunité permanente
d'autres auront besoin d'une dose de rappel après un laps de temps plus ou moins long.

5. Où peut-on retrouver le calendrier pour la vaccination? P. 103

: *Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)*.

6. Que contient le PIQ? P.103

regroupe l'information technique et scientifique nécessaire à la vaccination.

7. **L'infirmière auxiliaire peut-elle consulter d'autres document que le PIQ lorsqu'elle administre des vaccins? Pourquoi? P103**

Cet ouvrage est mis à jour continuellement et a prépondérance sur les renseignements des monographies. Toute personne qui administre un produit immunisant, médecin, infirmière ou infirmière auxiliaire, doit se conformer au *Protocole d'immunisation du Québec*.

8. **Dans quelles conditions l'infirmière auxiliaire peut-elle contribuer à la vaccination?**

L'infirmière auxiliaire peut aussi administrer un vaccin prescrit sur une ordonnance médicale individuelle à condition qu'un médecin ou une infirmière soit présent à proximité.

Le PIQ précise que, dans l'exercice de votre profession, vous pouvez effectuer les tâches suivantes :

– Contribuer à remplir le questionnaire de prévacination lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il s'agit d'une campagne de vaccination ou d'une ordonnance individuelle.
- Le consentement éclairé est déjà obtenu.
- Le questionnaire prévacination déjà conçu à cet effet est utilisé.
- L'action est conforme au protocole de soins en vigueur dans l'établissement.

• Administrer le vaccin quand l'infirmière ou le médecin a consulté le questionnaire dûment rempli et décide que la personne peut recevoir le vaccin.

9. **Quelles sont les règles à suivre dans la préparation et dans l'administration des vaccins?**

Voici les règles à suivre dans la préparation et l'administration d'un vaccin :

- Respecter les consignes pour la manipulation et la conservation des produits immunisants.
- Respecter la posologie, la voie d'administration et la technique d'injection.
- Noter les immunisations dans le dossier et dans le carnet de vaccination, puis les inscrire au registre de vaccination.
- Contribuer à la surveillance requise immédiatement après la vaccination et informer l'infirmière au besoin.

10. **Que doit respecter la personne vaccinée suite à sa vaccination?**

La personne vaccinée doit respecter le délai d'attente de 15 minutes avant de quitter le lieu de vaccination.

11. Quel est le matériel obligatoire lors de la vaccination?



Matériel préventif obligatoire



La loi prévoit que des ampoules d'épinéphrine (adrénaline 1 : 1000) et le matériel d'urgence pour la réanimation cardiorespiratoire doivent être disponibles sur le lieu de vaccination pour intervenir en cas de réactions importantes.

12.

13.

14.

15. Épinéphrine